

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Avis concernant le projet d'implantation d'une centrale d'enrobé à chaud dans la commune d'Epuisav.

De : didier PARARD

Date : 22/11/2023 00:28

Pour : "pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr" <pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr>

Copie à : Didier PARARD <didier_parard@yahoo.fr>

Monsieur le Préfet,

Par la présente lettre, je souhaite exprimer de manière formelle mon désaccord concernant le projet d'implantation d'une centrale d'enrobé à chaud dans la commune d'Epuisay.

Ce projet déjà proposé en 2021 avait alors suscité une forte vague d'opposition et de contestation parmi la population locale et au-delà. Proposé à nouveau en 2023, les réactions sont évidemment les mêmes.

La mise en œuvre de ce projet aurait en effet des répercussions extrêmement préjudiciables pour la commune d'Epuisay, touchant des aspects essentiels tels que l'environnement, la santé et l'économie.

En premier lieu, il convient de souligner que la région dispose déjà de centrales à bitume, rendant la création d'une nouvelle installation tout à fait superflue.

De plus, le choix de l'emplacement pour cette centrale est particulièrement inapproprié, étant situé à proximité d'une école, de terres agricoles certifiées biologiques depuis de nombreuses années, et d'un cœur de village paisible à vocation rurale. Ce projet est une menace pour la santé physique et mentale des résidents.

Le fait que dans le passé, à d'autres endroits, des centrales d'enrobé à chaud aient été implantées à proximité des populations, n'est en aucun cas un argument valable. Ne répétons pas les erreurs du passé et pensons les nouveaux projets en fonction des impératifs et des perspectives actuelles.

Du point de vue économique, l'établissement de cette centrale entraînerait des répercussions négatives, pouvant entraver ou même empêcher la réalisation de projets créateurs d'emplois en phase avec les objectifs de transition écologique. De plus, cela pourrait avoir un impact négatif sur la valeur des biens immobiliers dans la région.

Il est important de souligner que la population locale est fortement opposée à ce projet, le considérant nuisible à leur bien-être global et destructeur de la valeur de leur environnement.

La prise en compte de l'opinion publique dans le processus décisionnel n'est pas seulement une exigence éthique, mais aussi un impératif pour garantir la paix sociale.

Dans un contexte déjà tendu au sein du conseil municipal d'Epuisay, ce projet risque d'aggraver la situation.

Il est évident que le bon sens et la sagesse plaident en faveur d'un abandon pur et simple de ce projet, qui est inutile, nuisible à la communauté locale et largement rejeté par ses habitants.

Je vous prie de bien vouloir accepter l'expression de ma considération distinguée.

Didier PARARD